



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

**Immeuble pour le relogement des SEM et des animateurs urbains -
Approbation du dossier de consultation des entreprises et du lancement
des appels d'offres**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er mars 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99068

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Centre d'Etudes Urbaines

**Immeuble pour le relogement des SEM et des animateurs urbains -
Approbation du dossier de consultation des entreprises
et du lancement des appels d'offres**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 1998, nous avons confié une mission de maîtrise d'oeuvre au Studio MILOU pour la conception et la réalisation des locaux pour le logement des SEM et des Animateurs Urbains, et nous avons accepté le 22 décembre 1998 l'A.P.D présenté par le Studio MILOU.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de Consultation des Entreprises élaboré par l'architecte ;
- autoriser la SEMIE, en tant que maître d'ouvrage mandaté par la Ville, à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés à intervenir ;
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à déposer les pièces administratives pour l'instruction et la délivrance des autorisations légales nécessaires à ce dossier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)